

BULLETIN MUNICIPAL | 2026

POISVILLIERS





ROMAIN PASCAL

29 rue de la Forte Maison
28300 POISVILLIERS

02 37 21 74 08

contact@romainpascal.fr
www.romainpascal.fr



chauffage



plomberie



sanitaire



traitement
de l'eau



remplacement
chaudières
gaz et fioul



installation
& rénovation
de salle de bain



pompe
à chaleur



chaudières
granulés
de bois



infos utiles

MAIRIE DE POISVILLIERS

CONTACTS

32 rue du Village
28 300 POISVILLIERS

Tél. 02 37 22 81 50

Courriel : mairie@poisvilliers.fr

Site : www.poisvilliers.fr



facebook.com/poisvilliers



instagram.com/poisvilliers



Poisvilliers

PERMANENCE

Mardi et Mercredi
de 11h à 12h

Ou sur rendez-vous

ÉQUIPE MUNICIPALE

Maire Marie BOURGEOT

1^{er} adjoint Fabrice DIEU

Urbanisme

2^e adjoint Thierry PASCAL

Finances

3^e adjoint Fabienne DUPIN

Communication et
services à la personne

Conseillers :

Philippe BRUCH

Elodie CADIOU

Bruno DEHAYE

Stéphanie JEULIN

Jérôme PIRIOU

Corinne RIGAUD

4 | LE MOT DU MAIRE

5 | COMMISSIONS COMMUNALES

6 - 10 | POINT SUR LES CONSEILS MUNICIPAUX 2025

12 | BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES

13 | URBANISME 2025

14 - 15 | POISVILLIERS À LA UNE

16 - 17 | CHARTRES MÉTROPOLE

18 - 20 | DÉMARCHES ADMINISTRATIVES & INFORMATIONS PRATIQUES

21 | ÉTAT CIVIL 2025

21 - 27 | VIE DE LA COMMUNE 26 - 27 LES PETITES CANAILLES

28 - 30 | VIE SCOLAIRE

Textes et photos : Mairie de Poisvilliers
Directeur de la publication : Marie BOURGEOT

Régie publicitaire - mise en page - impression :
ATOCOM 02 37 91 50 00.

Photo couverture : Chartres Métropole Studio MARTINO

Remerciements aux annonceurs.



Marie BOURGEOT Maire



La vie de village se compose de rythmes simples, de rencontres et de liens qui se tissent au fil du temps.

À Poisvilliers, ce sont souvent des gestes discrets, des engagements personnels et des passions cultivées avec patience qui donnent toute sa richesse à notre quotidien et qui façonnent cette vie de village.

Ce bulletin municipal en est le reflet. On y trouve des informations utiles à la vie de chacun, mais aussi des histoires, des travaux et des savoir-faire qui racontent notre commune autrement.

Ils témoignent d'une attention portée à chacun, à la transmission et au plaisir de partager, valeurs qui font écho à ce que beaucoup vivent ici, au milieu de la campagne mais à proximité de Chartres.

En prenant le temps de parcourir ces pages, c'est aussi un peu de cette vie collective que nous découvrons ou redécouvrons, au fil des saisons. Ces pages racontent, simplement, ce qui nous rassemble : la proximité, l'attention, l'humanité et le plaisir d'appartenir à Poisvilliers.

Bonne lecture !



Crédit photo : Chartres Métropole Studio MARTINO

| COMMISSIONS

**Urbanisme · Voiries Bâtiments ·
Espaces Verts****Président :**

Marie BOURGEOT

Vice Président :

Fabrice DIEU

Membres de la Commission :

Philippe BRUCH

Elodie CADIOU

Bruno DEHAYE

Stéphanie JEULIN

Finances**Président :**

Marie BOURGEOT

Vice Président :

Thierry PASCAL

Membres de la Commission :

Fabrice DIEU

Jérôme PIRIOU

Philippe BRUCH

**Fêtes et cérémonies · Social
Communication****Président :**

Marie BOURGEOT

Vice Président :

Fabienne DUPIN

Membres de la Commission :

Elodie CADIOU

Bruno DEHAYE

Stéphanie JEULIN

Corinne RIGAUD

**Commission Inter-communale
des Impôts Directs****Délégué :**

Bruno Dehaye

Suppléant :

Stéphanie Jeulin

| CHARTRES MÉTROPOLE

SPL Chartres Aménagement**Représentant :**

Fabrice DIEU

**Commission locale
d'évaluation des transferts de
charges (CLECT)****Délégué :**

Thierry PASCAL

Suppléant :

Fabrice DIEU

**Conseil intercommunal
de sécurité et de prévention
de la délinquance et
radicalisation (CISPDR)****Délégué en titre :**

Marie BOURGEOT (Maire)

Délégué suppléant :

Élodie CADIOU

Représentant «VELO»

Corinne RIGAUD

| DÉLÉGUÉS

**Syndicat Intercommunal de la
région de Fresnay le Gilmert
(SIA)****Titulaires :**

Marie BOURGEOT

Fabrice DIEU

Suppléant :

M. Philippe BRUCH

**Syndicat Intercommunal de
Regroupement Pédagogique
et de Ramassage Scolaire
de Berchères-St-Germain /
Poisvilliers (SIRP)****Titulaires :**

Marie BOURGEOT

Elodie CADIOU

Philippe BRUCH

Fabrice DIEU

Thierry PASCAL

Suppléant :

Stéphanie JEULIN

**Comité Local d'Animation et
de développement (CLAD)
Région Centre****Titulaire :**

Fabienne DUPIN

| CORRESPONDANTS

ADAPEI28 :

Philippe BRUCH

Défense :

Bruno DEHAYE

Culture :

Stéphanie JEULIN

Sécurité routière :

Philippe BRUCH

Environnement :

Fabrice DIEU



Marilyn's
Coiffure

Salon privé sur RDV uniquement

06 78 49 30 25 / 02 37 21 23 02



PROCÈS VERBAL

10 MARS 2025

BUDGET

Compte Financier Unique (CFU) 2024

Thierry PASCAL, adjoint délégué

aux finances, est élu président de séance à l'unanimité pour présenter le Compte Financier Unique (CFU) 2024. Le conseil municipal approuve le Compte

Financier Unique 2024 et donne pouvoir à Mme le Maire ou son représentant pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Présentation générale du compte financier – vue d'ensemble :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	407 131,68	300 742,00	707 873,68
	Recettes réalisées (1)	B	158 240,92	306 606,74	464 847,66
	Restes à réaliser	C	149 653,53	0,00	149 653,53
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	460 208,32	395 680,35	855 888,67
	Dépenses réalisées (1)	E	49 889,76	259 660,75	309 550,51
	Restes à réaliser	F	372 007,19	0,00	372 007,19
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	108 351,16	46 945,99	155 297,15
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	53 076,64	94 938,35	148 014,99
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	161 427,80	141 884,34	303 312,14
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-222 353,66	0,00	-222 353,66
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-60 925,86	141 884,34	80 958,48

BUDGET

Reprise et affectation de résultats de 2024

Thierry PASCAL donne lecture des chiffres pour une reprise et une affectation des résultats de l'exercice N-1 (80 958,48€).

BUDGET

Subventions 2025

Le maire demande au conseil municipal de fixer les subventions 2024 aux divers organismes et associations et tous s'accordent à privilégier les associations locales. Les choix sont donc arrêtés comme suit : Anervedel (100€), Association sportive collège Soutine (100€), ADMR (50€), les petites Canailles (800€), Association des amis du Compa (25€), Comité 28 Les amis de la gendarmerie (100€), Association des Jeunes Sapeurs Pompiers (100€), APE du collège Soutine (100€).

Fonds de concours 2025

La commune sollicite une participation financière auprès de Chartres métropole sous forme de fonds de concours à hauteur de 215 000€ pour la première phase du projet « Cœur de Village » (réhabilitation de l'ancien logement de l'instituteur en salle polyvalente). La commune sollicite également une seconde participation financière auprès de Chartres métropole sous forme de fonds de concours à hauteur de 2 788€ pour l'acquisition d'une remorque.

QUESTION DIVERSES

1 - Relations publiques

M. Philippe BRUCH (référént IME) indique que la pose du portillon a pris du retard. Les travaux devraient avoir lieu au mois d'avril. En parallèle, dans le cadre d'un projet « cirque », un chapiteau sera installé sur le terrain de l'IME du 19 au 23 mai 2025. La direction de l'IME sollicite la mairie pour le prêt de bancs et pour un éventuel

parking pour les visiteurs attendus lors de cette manifestation. L'institut va également organiser un marché aux plantes le 24 avril 2025.

2 - Voirie

Travaux Rue de la Forte Maison

Une réunion entre les différents acteurs s'est déroulée en mairie dont les conclusions sont les suivantes : la piste cyclable suivra la route, le nombre de places de stationnement sera identique à l'existant et la société Eiffage a refait un bicouche pour assurer la circulation des véhicules dans l'attente des autres travaux. Les services du département demandent à EIFFAGE un enrobé au niveau des traversées de route car le bicouche sera rapidement insuffisant compte-tenu de la circulation.

3 - Fêtes et cérémonies

Il est rappelé la possibilité d'avoir des places gratuites pour les matchs de hand et de basket au Colisée.

PROCÈS VERBAL

01 AVRIL 2025

BUDGET

Vote des taux FB-FNB-TH

M. Thierry PASCAL présente à l'assemblée le budget de la commune de Poisvilliers et rappelle les taux des taxes foncières bâti (46,40%) et non bâti (37,14%) votés en N-1 ainsi que le taux de taxe d'habitation voté en 2019 (16,30%). Le conseil municipal décide de ne pas augmenter la pression fiscale et de conserver les taux de l'année précédente.

BUDGET

Vote du budget et fongibilité des crédits

Monsieur Thierry PASCAL rappelle les résultats de clôture de l'exercice 2024 : +46 945,99€ en fonctionnement et +108 351,16€ en investissement.

Considérant les recettes attendues et les dépenses prévues, le budget 2025 s'équilibre comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 390 153,48€
- Dépenses et recettes d'investissement : 952 899,19€

Soit un total de 1 343 052,67€.

Le conseil municipal approuve et vote le budget 2025 et autorise le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

CHARTRES MÉTROPOLE

Convention mutualisation gestion des pigeons

La ville de Chartres et Chartres Métropole ont contractualisé une convention de groupement de commandes dans le domaine de la gestion des pigeons (capture, retrait et prise en charge). Afin de permettre la réalisation d'économies d'échelle et d'obtenir des offres plus compétitives, la commune de Poisvilliers souhaite rejoindre celui-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'adhésion au groupement de commandes semi-intégré portant sur des missions de régulation des pigeons.

QUESTION DIVERSES

1 - Fêtes et cérémonies

1.1 Cérémonie du 8 mai

Dans la mesure où la Marseillaise est apprise à l'école, M. PELARDY souhaite intégrer des enfants à la cérémonie pour chanter l'hymne national. Leur présence se fait sur la base du volontariat.

1.2 Repas des anciens

Dernièrement, nous alternons entre un repas à l'hippodrome ou au restaurant Le Villageois, peut-être serait-il possible d'envisager un autre type de sortie (une soirée cabaret, spectacle au Colisée...). Le budget est à étudier.

2 - Travaux

2.1 IME

Le portillon d'accès simplifié à l'IME près de l'atelier a été posé le 1^{er} avril.

2.2 Atelier communal

L'entreprise LAFEUILLE a commencé les travaux dans l'atelier communal (pose d'une fenêtre de toit).

3 - Urbanisme

Lotissement Rabot d'or 3

Le lotisseur EXIA, basé à Orléans, est en contact avec les propriétaires pour finaliser l'achat du terrain. Il a pris connaissance des souhaits de la commune : cahier des charges, gestion des eaux pluviales, taxe d'aménagement à 20%, végétalisation des espaces et places de stationnement de jour. Un rendez-vous sera organisé entre la mairie et les services de Chartres métropole pour l'instruction de ce dossier (urbanisme et réseaux).

Dans le cadre de ce dossier, 2 petits terrains restent inscrits pour une aide à la pierre de Chartres habitat pour du locatif social au même titre que 2 logements au 54 rue du Village.

4 - Voirie

Autoroute

Peu de nouvelles de l'A154. Le Maire de Gasville-Oisème a envoyé un mail pour évoquer le futur chantier et pour faire le point sur la prise en compte des doléances des communes mais il n'y a pas de retour pour l'instant.

PROCÈS VERBAL

30 JUIN 2025

PERSONNEL

Présentation du RSU 2023 (Rapport Social Unique)

Mme le Maire présente le Rapport Social Unique 2023 (obligation légale) : il dresse un état des lieux de la situation du personnel dans la collectivité au 31 décembre de l'année passée. Il récapitule des données chiffrées relatives aux différentes caractéristiques du personnel telles que les effectifs, le temps de travail, la rémunération, les conditions de travail, la formation et les droits sociaux, etc...

CHARTRES MÉTROPOLE

SPL Chartres aménagement- Choix de l'architecte

Le choix de l'architecte pour le projet « Cœur de village » fera l'objet d'une décision et non d'une délibération.

CHARTRES MÉTROPOLE

Convention « Appui aux communes » Renouvellement

Le conseil municipal approuve la prorogation de la convention « Appui aux communes » (appui juridique, ingénierie, secrétariat, matériel) avec Chartres métropole pour une durée supplémentaire de 3 ans.

QUESTIONS DIVERSES

1 - Urbanisme

Rue des Lilas

Refus d'un projet d'implantation d'une chambre froide en zone d'habitation (problème de passages de camions).

Rue de la Plume

Refus d'un permis de construire pour deux maisons accolées (projet locatif sur 700m²) pour préserver l'esprit du village.

2 - Travaux

Dans le cadre des travaux de voirie de la Forte Maison, il faudra vérifier que l'ensemble des riverains a fait le nécessaire pour le réseau enterré sur leurs terrains.

3 - Espaces verts

Toute intervention sur les espaces verts communaux doit impérativement être précédée d'une demande en mairie.

Pour des raisons de sécurité, il est impératif que le propriétaire du talus situé rue du Château d'eau, taille régulièrement sa végétation.

4 - Sécurité routière

Il faudrait renforcer l'information sur la limitation de la vitesse à 30 km/h, rue des Lilas, entre les maisons isolées et le bourg. La vitesse reste excessive sur cette portion de route.

PROCÈS VERBAL

22 SEPTEMBRE 2025

URBANISME

SPL Chartres aménagement - Rapport 2024

M. Fabrice DIEU, représentant au sein de l'assemblée spéciale de la SPL Chartres aménagement, présente le rapport annuel de la SPL Chartres aménagement. Le conseil municipal adopte le rapport.

QUESTIONS DIVERSES

1 - Relations publiques

1 . Chartres métropole

Rappel de la date du 8 octobre 2025 pour la présentation du rapport 2024 de Chartres Métropole.

2 . Association des Parents des Petites Canailles

Lecture du courrier de remerciement pour la subvention 2025 et pour l'implication de la mairie dans l'organisation de leurs projets.

3 . EEAP (ancien IME)

Portes ouvertes le 15 octobre 2025.

2 - Incivilités

M. Jérôme PIRIOU : La rue des Lilas continue d'être empruntée à contre sens par des riverains.

M. Bruno DEHAYE : Le document distribué cet été qui rappelle l'importance de la civilité de chacun, notamment en ce qui concerne l'entretien des espaces verts, est une excellente initiative.

3 - Fêtes et cérémonies

3.1 Repas des seniors

Le repas pourrait être organisé à l'hippodrome le dimanche 16 ...

ou le dimanche 30 novembre 2025. Par ailleurs, le restaurant Le Villageois a changé de propriétaire.

3.2 Bulletin municipal

Mme Fabienne DUPIN demande à chacun de prévoir les articles. La photo de couverture proposée est une vue d'ensemble du village.

4 - Travaux

4.1 Ancien logement instituteur

Dans le cadre de la réfection de l'ancien logement instituteur, des consultations seront organisées tout d'abord avec les usagers (agents communaux et enseignants) puis avec les Poisvillois. Le permis de construire devrait être déposé en fin d'année pour un commencement des travaux en 2026.

Au mois de juillet, une première réunion a eu lieu en mairie pour l'aménagement des espaces publics (trottoirs, stationnement, voie bus). Cet aménagement en cœur de village est programmé vers 2028 après l'enfouissement des réseaux, demandé pour 2027 auprès de Chartres métropole.

La question se pose de ne créer qu'une voie pour le bus ? Les voitures seraient alors totalement bloquées le temps de la montée ou

de la descente des élèves. Le but étant d'inciter les automobilistes à ne pas traverser la commune pour rejoindre la RN 154.

4.2 Église

Les travaux visant à empêcher les pigeons de s'installer dans le clocher ont été réalisés par l'entreprise Hamelin

En complément, Chartres Nuisibles a procédé à l'élimination d'environ 150 pigeons par piégeage.

5 - Voirie

Aménagement de sécurité rue de la Forte Maison

Une réunion de chantier a eu lieu le 18 septembre 2025 avec les services de Chartres métropole et l'entreprise Touzet.

Le chantier débutera à partir de la semaine 39, le mercredi 24 septembre 2025.

Pour rappel, les travaux programmés sont l'aménagement d'une piste cyclable sur voie, la reprise des bordures et des caniveaux, la création de places de stationnement, l'engazonnement des espaces verts et la signalisation horizontale et verticale. L'enrobé, réalisé par le Conseil départemental, est programmé pour la fin du mois d'octobre.

Dans la mesure où la route est barrée, les riverains devront

déposer leurs sacs-poubelle et leurs déchets recyclables dans des poubelles mises à leur disposition rue des Lilas et rue du Village. La prochaine réunion de chantier aura lieu le 29 septembre 2025.

Les riverains pourront avoir accès à leur domicile sauf au moment de l'aménagement devant leur portail. La communication de ces informations est organisée par l'entreprise TOUZET. Afin de pouvoir s'organiser pour les déplacements, il est important que l'information auprès des riverains soit anticipée. Le suivi du chantier fera l'objet de publications sur Panneau Pocket.

Pour les trottoirs, un choix doit être fait entre un revêtement « sable-ciment » ou un revêtement « sable-calcaire ». Il faut tenir compte de la circulation des personnes en fauteuil roulant et ne pas omettre la question de l'infiltration des eaux pluviales. Les services de Chartres métropole n'ont pas souhaité créer un réseau d'eaux pluviales enterré.

6 - Administration générale

Élections

Les dates des élections municipales sont fixées les dimanches 15 et 22 mars 2026.

PROCÈS VERBAL

8 DÉCEMBRE 2025

CHARTRES MÉTROPOLE

Convention mise à disposition des agents de la police municipale de Chartres et leurs équipements

La sécurité et la tranquillité sont des enjeux prioritaires sur le territoire de Chartres métropole. C'est ainsi que la ville de Chartres

propose de mettre à disposition des agents de la Police municipale dans la commune de Poisvilliers. Il s'agira uniquement d'une police de proximité répondant aux missions fixées par le maire de la commune qui l'emploie. La Police municipale de Chartres interviendra sur demande du maire pour des prestations

spécifiques (bric-à-brac, sécurité routière, etc). La base tarifaire est de 200€ TTC par demi-journée.

Le Conseil municipal approuve la convention de mise à disposition d'agents de la Police municipale de Chartres et de leurs équipements aux communes de Chartres Métropole.

PERSONNEL

Convention « santé » CDG 28 -Montant de la participation financière de la commune au 01/01/2026

Dans le cadre de la convention passée avec le CDG 28 pour la prévention « santé », le montant actuel de la participation employeur est de 10€ net par mois et par agent.

Le décret du 20 avril 2022 prévoit l'obligation pour les employeurs publics de participer à la mutuelle santé de leurs agents, au plus tard le 1er janvier 2026, à hauteur de 15€ minimum par mois et par agent. Cette participation est attachée à la convention de participation et ne peut pas être versée dans le cas de contrats individuels. Le conseil municipal décide d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité adhérente au contrat attaché à la convention de participation pour le risque « Santé » et d'augmenter le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 15€ brut, par agent et par mois, à compter du 1^{er} janvier 2026

BUDGET

Ouverture un quart des crédits de N-1

Comme chaque année, le conseil municipal approuve l'ouverture des crédits des dépenses d'investissement afin de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts au budget précédent (soit 139 673€).

BUDGET

Emprunts projet « Cœur de village »

Madame le Maire informe que la capacité d'autofinancement de la collectivité étant insuffisante,

il y a lieu de recourir à un ou plusieurs emprunts nécessaires à l'équilibre des opérations. Considérant que le programme d'investissement pour les années 2025 à 2027 fait ressortir un besoin de financement de 500 000 €, au maximum, pour le projet « Cœur de village » et que les délégations générales au maire autorisent la réalisation d'emprunts dans la limite de 200 000€, il est proposé de déléguer au maire le pouvoir de contracter un ou plusieurs emprunts, dans les limites et conditions définies ci-après : montant maximal de l'emprunt : 500 000 € / taux effectif global (TEG) maximal : 5 %. Un rendez-vous est prévu avec la Banque des Territoires au mois de janvier 2026 et nous sommes dans l'attente d'un retour imminent concernant les subventions « Fonds Vert » qui permettront d'affiner le plan de financement.

Le conseil municipal décide de procéder pour un montant maximum de 500 000 €, et avec un taux maximum de 5%, à la réalisation d'un ou de plusieurs emprunts destinés au financement de l'investissement du projet « Cœur de village » programmé de 2025 à 2027.

QUESTIONS DIVERSES

1 - Travaux

1.1 Rue de la Forte Maison

L'entreprise SIGNAUX GIROD OUEST doit réaliser la signalisation horizontale et verticale prochainement. La réfection de l'allée de la Forge a été réalisée par l'entreprise TOUZET et il a finalement été demandé un troisième point lumineux pour éclairer l'allée de la Forge jusqu'au bout. Les prises destinées aux guirlandes avaient été demandées auprès de Synelva dans le cadre de l'enfouissement des réseaux, mais elles n'ont pas été posées. La demande a donc

été refaite auprès de Chartres métropole. À l'angle avec la rue du Village, un camion a déjà roulé sur le trottoir et a écrasé le nouveau revêtement. Il faudra donc installer des obstacles pour éviter ce genre de désagrément.

1.2 Ancien logement

instituteur

Le cabinet d'architectes a présenté une seconde esquisse du projet d'aménagement de l'ancien logement de l'instituteur. Le projet tient compte d'une éventuelle salle de classe à construire avec un couloir vitré pour accéder aux classes existantes. Cette partie reste une perspective à long terme. L'ancien petit local technique pourrait être transformé en abribus car l'arrêt des transports en commun serait déplacé dans cette zone.

2 - Fêtes et cérémonies

2.1 EEAP

Inauguration du portillon donnant sur la place des Tilleuls le 15 décembre prochain.

2.2 Vœux 2026

Inauguration du portillon donnant sur la place des Tilleuls le 15 décembre prochain.

2.3 Colis seniors

Prévoir la distribution des colis de Noël des seniors.

2.4 Guirlandes de Noël

Dépose des guirlandes : du 19 au 23 janvier 2026.



La Mavelynière
Salle de réception & gîtes

Salle de réception et gîtes de 4 à 24 personnes
Mariages - Anniversaires - Fêtes de famille - Séminaires



Marie et Rodolphe Bourgeot – **La Mavelynière** – 17, rue du Village 28300 POISVILLIERS
Mobile : **06 09 58 07 26** – Email : lamavelyniere@gmail.com

touzet
BTP

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
ACTIVITÉS DE BÂTIMENT ET GÉNIE CIVIL

📍 14 rue de la Taye - 28113 LUCÉ ☎ 02 37 30 89 95 @ contact@touzet-btp.fr

SE ROUCHERAY Didier

Electricité générale

Dépannage - Chauffage

Domotique - Portail électrique

Installation

Rénovation - Neuf

36 rue de la Mairie - AMILLY
02 37 32 81 86 - 06 03 93 40 22
sarl-roucheray@orange.fr

ERI
CONCEPTS

Bien plus qu'une société d'informatique

INFORMATIQUE

PHOTOCOPIEURS

ÉCRANS

AUDIOVISUEL

CYBERSÉCURITÉ

SCOLAIRE

TÉLÉCOM

☎ 02.37.34.34.64 📍 54 rue des artisans, Morancez ✉ accueil@eri-concept.com

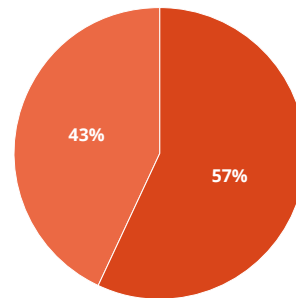
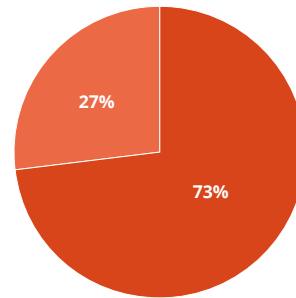
| INVESTISSEMENT

RECETTES

● Report solde.....	53 076 €
● Dotations fonds divers.....	19 362 €
Total.....	72 438 €

DÉPENSES

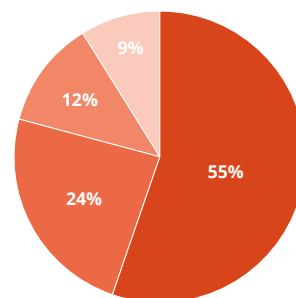
● Immobilisations corporelles.....	28 599 €
● Emprunts et dettes.....	21 590 €
Total.....	49 889 €



| FONCTIONNEMENT

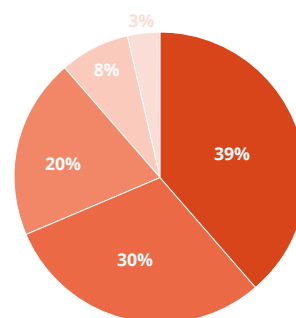
RECETTES

● Fiscalité locale	220 393 €
● Résultat reporté.....	94 938 €
● Impôts et taxes	47 525 €
● Dotations	34 465 €
Total.....	397 321 €



DÉPENSES

● Charges de gestion courante	100 636 €
● Charges de personnel.....	77 825 €
● Charges à caractère général	52 236 €
● Atténuations de produits.....	20 305 €
● Charges financières.....	8 656 €
Total.....	259 658 €



| SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2025

Les Parents des Petites Canailles.....	800 €
Association sportive du collège Soutine	100€
Association des parents d'élèves (APE) du collège Soutine	100€
Comité 28-Les amis de la Gendarmerie.....	100€

ANERVEDEL.....	100€
Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers (Jouy, Maintenon, Challet)	100€
ADMR.....	50€
L'association des Amis du COMPA.....	25 €

DECLARATIONS PREALABLES

N°	DEMANDEUR		TERRAIN		Travaux
	Nom	Adresse	Terrain	Réf.	
01	LEGENTY Johan BENZENATI Nadia	22 rue de Brévail BRAZEY EN PLAINE	6 rue du Grand Sentier	E464	Clôture
02	LEROUX Cyril	40 rue du Village	Idem	E106	Pose d'une fenêtre de toit
03	PRIEUR Arlette	6 allée des Bouleaux	2 allée des Bouleaux	E100	Changement de volets Changement couleur portail
04	MAIRIE	32 rue du Village	34 rue du Village	E419	Pose de 2 fenêtres de toit
05	ABANDON DOSSIER	/	/	/	/
06	PELLETIER Antoine	44 rue de la Forte Maison	Idem	E269	Réfection de toiture
07	PASCAL Thierry	56 rue du Village	Idem	E93 E94	Ravalement grange
08	JEULIN Stéphanie	46 rue de la Forte Maison	Idem	E160 E170	Modification clôture
09	PASCAL Romain	31 rue de la Forte Maison	Idem	E403	Réfection enduit-Remplacement volets - remplacement portes grenier
10	BOURGEOOT Daniel	38 rue du Village	Idem	E124	Peinture façades
11	ALLAIS Antoine	3 allée de la Forge	Idem	E373	Clôture
12	DE CARA Virginie	27 bis rue du Village	Idem	E257	Peinture toiture maison Réfection toiture bâtiment annexe
13	SCI LA SAVONNIERE	31 rue de la Forte Maison	Idem	E402	Réfection de toiture Pose de 2 fenêtres de toit
14	BOURGEOOT Rodolphe	17 rue du Village	Idem	E416	Pose d'un portail
15	BOUDET Nathalie	9 bis rue du village	Idem	E410 E411	Transformation du garage en pièce à vivre (baie vitrée et volet)
16	GOUFFÉ Yvan	18 rue des Luets	Idem	ZH42	Ouverture d'un second portail
17	DUPIN Fabienne	40 rue des Lilas	Idem	E303	Véranda
18	FLORENT Sébastien	8 rue du Village	Idem	E480	Panneaux photovoltaïques
19	FLORENT Sébastien	8 rue du Village	Idem	E480	Pose d'un portail
20	BOURGEOOT Rodolphe	17 rue du Village	1 rue du Château d'eau	E30	Modification des huisseries Retrait de l'escalier et du balcon Bulle transparente sur le toit terrasse

PERMIS DE CONSTRUIRE

N°	DEMANDEUR		TERRAIN		Travaux
	Nom	Adresse	Terrain	Réf.	
01	COMMUNE DE POISVILLIERS	32 rue du Village	54 rue du Village	E96 E147	Changement de destination Création d'une mezzanine Création d'un portail
02	SAINT VAL Valentin BROOKS Sandra	8 allée Anatole France 92200 BAGNEUX	1 rue de la Plume	E471	Construction maison d'habitation
03	SCI FUCHE IMMO	31 bis Impasse Jules Baudran	5 rue de la Plume	E469	Construction de deux logements
04	SCI BALH	29 rue Nelson Mandela LÈVES	25 rue du Village	E137 E36	Modification de l'implantation du bâtiment annexe

PERMIS D'AMENAGER

N°	DEMANDEUR		TERRAIN		Travaux
	Nom	Adresse	Terrain	Réf.	
01	EXIA AMENAGEMENT	8 rue Lavoisier 45140 INGRE	Rue du Grand Sentier	E65, E147 E150, E172	Lotissement 15 lots

| TRAVAUX DE LA COMMUNE

Locaux techniques

Un escalier a été installé dans le local technique de la place des tilleuls, permettant d'augmenter l'espace de rangement. Des velux ont aussi été installés afin de pouvoir disposer de l'éclairage naturel.

Concernant la transformation de la grange en atelier communal,

les travaux ont débutés courant novembre. Le raccordement aux différents réseaux (électrique, eau et assainissement) a été réalisé et les travaux d'aménagement intérieur ont commencé, avec la création de l'espace de travail fermé, du bureau, du bloc vestiaire et sanitaires.

Les finitions comprenant l'isolation intérieure, l'électricité (interrupteurs, prises, etc.), l'installation des équipements sanitaires et la pose du nouveau portail seront réalisées début 2026 pour une livraison prévue fin du premier trimestre.

La rue de la Forte maison

Les travaux de réfection, de réaménagement de la voie de circulation et d'élargissement des trottoirs ont débuté courant octobre après un enfouissement des réseaux qui a eu lieu au printemps.

La voie de circulation a été réduite en largeur avec des bordures de trottoirs « standards » pour éviter le stationnement sauvage.

Les trottoirs ont été réalisés en sable ciment et le côté impair a été élargi à 1 mètre 40 permettant une mobilité tout public. Les stationnements provisoires ont été matérialisés par des îlots sur lesquels la signalisation verticale viendra prendre place.

La partie goudronnée de l'allée de la Forge a aussi été renouvelée et une demande a été faite, aux

services de Chartres Métropole, pour la pose d'un mât d'éclairage supplémentaire sur cette voie.

Les travaux de signalétique, marquage horizontaux et verticaux, devraient être réalisés courant janvier.

La pose de ralentisseurs de type dos d'âne et trapézoïdal est à l'étude pour venir renforcer la sécurité.



Village d'avenir (réhabilitation de la mairie/école et l'aménagement d'espaces publics.)

La commune a signé un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SPL Chartres Aménagement pour être accompagnée et conseillée dans les parties administratives et techniques de ce dossier jusqu'à la réception de l'ouvrage.

Suite aux appels d'offres les entreprises ont été sélectionnées sur les différentes parties du projet :

- CAE Hêtres Concepteur pour la partie réhabilitation mairie / école :

Aménagement d'une salle polyvalente au RDC de l'ancien logement, aménagement d'une

salle de même surface à l'étage et réfection complète du bâtiment, réaménagement de la mairie et espaces d'accueil pour un accès tout public. Agrandissement et réaménagement de la cour de l'école.

- OYA pour la partie espaces publics :

Élargissement du trottoir côté école depuis le portail du cimetière jusqu'à la place des tilleuls, réaménagement de l'arrêt de bus, réaménagement de la place de la mairie et du parking, enfouissement des réseaux et réfection voirie jusqu'à la rue de la forte maison

avec places de stationnement.

Les travaux d'études ont déjà commencé et des esquisses d'avant-projet sont en cours d'évolution suite aux modifications que chacun a pu apporter.

Une présentation des projets d'aménagements sera faite courant 2026.

La réalisation de ces travaux sera phasée sur trois exercices, cela nous permet d'optimiser les accompagnements financiers des différents organismes (Chartres métropole, Département, Etat, Région, Europe).

L'église

Réfection d'une partie de la toiture



Grange

Transformation d'une grange en atelier communal.



Rabot d'or 3

Une société d'aménagement a déposé un permis d'aménager pour proposer un projet de découpe de 15 lots pour la réalisation d'un lotissement sur la zone « rabot d'or 3 ». Plusieurs réunions et discussions

nous assurent que le projet est fait dans le respect des règles du PLU, de la directive paysagère et de son environnement.

Divers

L'entretien des fossés de la petite vallée (vallée secondaire), permettant l'écoulement des eaux pluviales jusqu'à la vallée principale a été réalisé cet été.

Le nettoyage et le reprofilage du fossé de la rue des Lilas qui évacue les eaux pluviales de la rue de la Forte maison, de la rue des Lilas et du Rabot d'or a été fait courant décembre.

DÉCHETS

Contacter CHARTRES MÉTROPOLE au 0 800 22 20 36

Accès autorisé dans toutes les déchetteries de Chartres Métropole. À noter que celle de Chaunay est fermée le mardi et celle de Champhol est fermée le jeudi ; fermeture également les jours fériés en hiver et le 1^{er} mai.

Ramassage des ordures ménagères

Le jeudi en début d'après midi

Ramassage des encombrants

Deux fois par an.

Déchets verts

En déchetterie ou à la benne mise à disposition sur la commune.

Ramassage des emballages ménagers et papiers

Mardi en semaine impaire

Poisvilliers

Calendrier des collectes 2026

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 Fév	D 1	D 1	M 1	V 1 Fév	L 1
2	L 2	L 2	J 2	S 2	M 2
3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3
4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4
5	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5
6	V 6	V 6	L 6 Fév	M 6	S 6
7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7
8	D 8	D 8	L 8	M 8	V 8
9	L 9	L 9	J 9	S 9	M 9
10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10
11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11
12	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12
13	V 13	V 13	L 13	M 13	S 13
14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14
15	D 15	D 15	V 15	L 15	M 15
16	M 16	M 16	J 16	S 16	M 16
17	V 17	V 17	D 17	L 17	J 17
18	S 18	S 18	M 18	M 18	V 18
19	L 19	L 19	J 19	S 19	M 19
20	M 20	M 20	V 20	D 20	M 20
21	M 21	M 21	S 21	L 21	J 21
22	D 22	D 22	M 22	V 22	S 22
23	L 23	L 23	J 23	D 23	M 23
24	M 24	M 24	V 24	L 24	J 24
25	V 25	V 25	S 25	M 25	S 25
26	S 26	S 26	D 26	M 26	V 26
27	L 27	L 27	M 27	J 27	D 27
28	D 28	D 28	V 28	L 28	M 28
29	M 29	M 29	J 29	S 29	M 29
30	V 30	V 30	D 30	L 30	J 30
31	S 31	S 31	M 31	D 31	M 30

ORDURES MÉNAGÈRES Une fois par semaine. Sortir le jour de la collecte, avant 8h.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS Une semaine sur deux. Sortir le jour de la collecte, avant 8h.

DÉCHETS VÉGÉTAUX À déposer dans les bennes à disposition dans votre commune de avril à fin novembre.

ENCOMBRANTS 25 juin - 25 octobre. Sortir le jour de la collecte, avant 8h.

Attention aux jours fériés : Collectes décalées

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.

TOUS les emballages et les papiers se trient !

Bouteilles, flacons et bidons en plastique

Barquettes, blisters, pots, sacs, sachets et films en plastique

Emballages métalliques

Cartonnages, briques alimentaires, tous les papiers

Poisvilliers

Calendrier des collectes 2026

Juillet	Avril	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
M 1	S 1	M 1	J 1	D 1 Fév	M 1
J 2	D 2	V 2	L 2	L 2	M 2
V 3	L 3	J 3	M 3	M 3	J 3
S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4
D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5
L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	L 7
M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8
J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9
V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10
S 11	M 11	V 11	D 11	M 11 Fév	V 11
D 12	M 12	L 12	J 12	S 12	D 12
L 13	J 13	D 13	M 13	L 13	M 13
M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	V 14
M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	L 15
V 16	D 16	M 16	V 16	M 16	M 16
S 17	L 17	M 17	S 17	J 17	J 17
D 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18
L 19	J 19	S 19	L 19	J 19	S 19
M 20	D 20	M 20	V 20	D 20	D 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21
M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23
V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24
S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25
D 26	M 26	S 26	J 26	S 26	S 26
L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28
M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30
V 31	L 31	S 31	J 31	V 31	J 31

ORDURES MÉNAGÈRES Une fois par semaine. Sortir le jour de la collecte, avant 8h.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS Une semaine sur deux. Sortir le jour de la collecte, avant 8h.

DÉCHETS VÉGÉTAUX À déposer dans les bennes à disposition dans votre commune de avril à fin novembre.

ENCOMBRANTS 25 juin - 25 octobre. Sortir le jour de la collecte, avant 8h.

Attention aux jours fériés : Collectes décalées

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.

TOUS les emballages et les papiers se trient !

Bouteilles, flacons et bidons en plastique

Barquettes, blisters, pots, sacs, sachets et films en plastique

Emballages métalliques

Cartonnages, briques alimentaires, tous les papiers

TRANSPORT À LA DEMANDE

Tarifs

Billet unitaire **2,50** le trajet

la carte 10 voyages **23** la carte

Gratuit pour :

- Les abonnés Jeunes & Filibus uniquement en période de vacances scolaires sur présentation et validation de l'abonnement en cours de validité.
- Les accompagnants des personnes à mobilité réduite dont la Carte Mobilité Inclusion « partiel » porte la mention « besoin d'accompagnement ».
- Les enfants de moins de 6 ans.

VOYAGEZ à la demande

Depuis les communes non urbaines de Chartres métropole

Prise en charge

- PERSONNES VALIDES de votre domicile à une de nos 12 destinations.
- PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE de votre domicile à une adresse de votre choix à Chartres.
- ABONNÉS JEUNES & FILIBUS Période de vacances scolaires d'un point d'arrêt du réseau Filibus à une de nos 11 destinations.

à la Demande

0 801 90 10 28 (service et appel gratuits)

EN SAVOIR PLUS Rendez-vous sur notre site www.filibus.fr

CHARTRES MÉTROPOLE FACILITE VOS DÉPLACEMENTS

à la Demande

SERVICE OUVERT À TOUS vers 11 destinations...

2,50 le trajet billet unitaire

11 destinations :

- Gare de Chartres
- Place Drouaise
- Place Morard
- Théâtre de Chartres
- L'Odysée complexe aquatique/patinoire
- Hôpital Pasteur au Coudray
- Antenne Henri Ey de l'hôpital Pasteur au Coudray
- Antenne Henri Ey de l'hôpital Pasteur à Morancez
- ELSAN Hôpital privé d'Eure-et-Loir à Mainvilliers
- Centre de soins Les Boissières à Nogent-le-Phaye
- Hôtel Dieu

Le service circule de 9h à 17h

en période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi

en période de vacances scolaires : du lundi au samedi

Le service applique le principe de non concurrence avec les transports existants (car, train, bus) Article 15.1 du règlement d'exploitation

Réservation

0 801 90 10 28 (service et appel gratuits)

du lundi au vendredi 9h-12h30 / 13h30-17h

au plus tard la veille du déplacement avant 16h, pour un déplacement le lundi réservation jusqu'à vendredi 16h.

GUICHET UNIQUE

Chartres métropole

Du lundi au vendredi de 9h à 18h
et le samedi de 9h à 12h30.

Accueil physique

Place des Halles
28000 Chartres

Site

www.chartres.fr/services-en-ligne/rdv-guichet-unique

Accueil téléphonique

02 37 23 40 00

Mail

contact@ville-chartres.fr

NUMÉROS UTILES

Centre hospitalier de Chartres

Hôpital Louis Pasteur
4 rue Claude Bernard
28630 LE COUDRAY
02 37 30 30 30

Secours Urgences

Gendarmerie

17 ou 02 37 91 27 10

Pompiers

18 ou 112

SAMU

15

Centre anti-poisons (Angers)

02 41 48 21 21

Médecins de garde

15

Enfants maltraités

119

Pharmacie de garde

32 37

Cabinet infirmiers

Bailleau l'Evêque

02 37 22 97 72

AGENDA TECHNIQUE

Grdf (Gaz de France)

Urgence sécurité Gaz :

0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel

0 810 224 000
(prix d'un appel local)

CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS-ADOLESCENTS

Association des PEP 28

Adresse

3 rue Charles Brune
28110 LUCÉ

Téléphone

02 37 88 14 14

Mail

standard@pep28.asso.fr

L'ODYSSÉE ESPACE AQUATIQUE ET PATINOIRE

Vous bénéficiez des tarifs et des prestations de Chartres Métropole.

Pour plus d'infos

www.vert-marine.com
02 37 25 33 33

POINT D'ACCÈS AU DROIT

02 36 67 30 40

5 rue du Docteur Gibert 28000 CHARTRES

(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).

www.chartres-metropole.fr/dynamique/le-point-dacces-au-droit-pad

Aide aux victimes :

L'AVIEL (Association d'aide aux victimes en Eure et Loir) vous propose une écoute privilégiée, vous informe sur vos droits, vous oriente vers les services compétents et vous soutient dans vos démarches.

AVIEL • 02 37 36 50 36

www.france-victimes28.fr

Accès au droit :

Avocats, notaires, huissiers et conciliateurs de justice vous conseillent gratuitement. Une permanence d'Écrivain public est également assurée.

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Action sociale

Adresse

29-31 rue Nicole
28000 CHARTRES

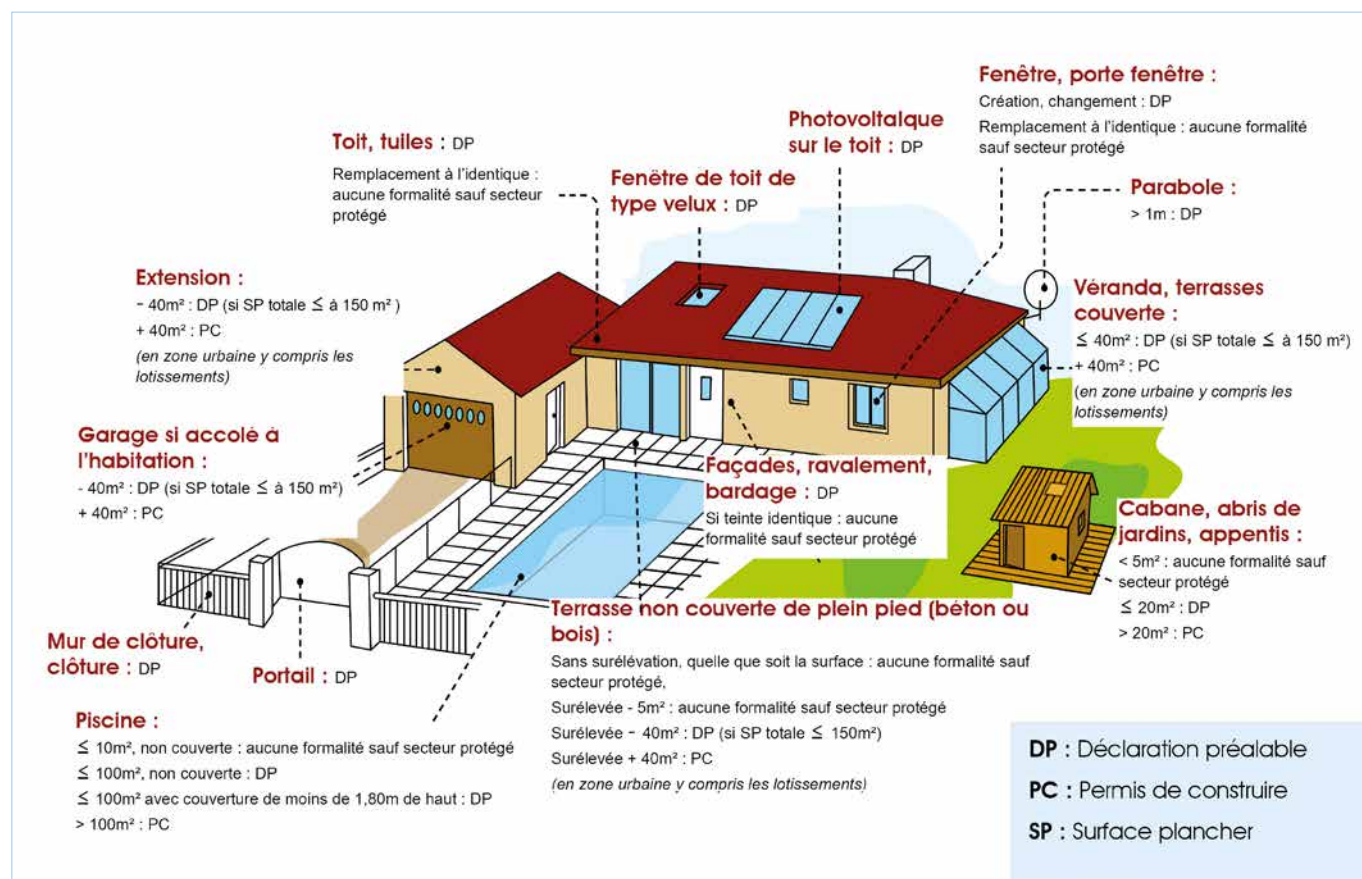
Téléphone

02 37 23 52 12
02 37 23 52 13

| OÙ TROUVER LES INFORMATIONS

Mariage, PACS	Mairie
Carte d'identité, Passeport	Mairie
Inscription École.....	SIRP
Inscription liste Électorale, Recensement, État civil.....	Mairie
Problème Éclairage de rue.....	Mairie • Synelva
Acheter ou vendre une maison.....	Agence Immobilière • Notaire
Trouver une assistance maternelle	Mairie • Internet
Urbanisme	Mairie
Poubelles cassées ou perdues, Déchets Verts, Encombrants	Chartres Métropole
Concession Cimetière.....	Mairie
Eau, Assainissement.....	CMEau
Électricité	Synelva
Prestations aux Seniors	Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

| DEMANDE DE TRAVAUX



COMMERCE ITINÉRANTS À POISVILLIERS

Le Garde manger

Mardi semaine paire sur la place de l'église
(commandes dès 16h)

Commande au 06 11 75 75 25

Boucher DARMIGNY

Mercredi après-midi et samedi après-midi
(entre 14h00 et 16h00)

02 37 23 98 90

ASSISTANTES MATERNELLES

DA SILVA Laura

9 rue des Luets.....02 37 22 88 41 • 06 76 26 85 61

TAILLANDIER Nathalie

12 rue des Luets02 37 22 89 50 • 06 25 15 06 54

GIL Sabrina

21 rue du Rabot d'Or06 60 65 43 35

LOUDARD Elodie

33 rue de la Forte Maison06 87 86 58 57

www.assmat28.eurelien.fr

CULTES

Secteur inter-paroissial

Renseignements

Maintenon

28 rue du Maréchal Maunoury

02 37 23 01 28

Lundi de 15h00 à 17h30

Du mardi au vendredi

10h à 12h • 15h00 à 17h30

Samedi de 10h à 12h

paroisse.styvesdestroisvallees@orange.fr

www.paroissemaintenon.com

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement,
c'est dans le premier trimestre des 16 ans.

Son âge, au moment du recensement, peut être un facteur bloquant dans le parcours, tant civique que scolaire, du jeune.

Pour rappel :

- 1 - Recensement dans le premier trimestre des 16 ans dit « dans les délais »
 - Jeune convoqué vers ses 17 ans.
 - Possibilité d'obtenir une attestation provisoire
 - Inscription au Permis de conduire
 - Inscription aux examens et scolarité supérieure
 - Inscription automatique sur les listes électorales
- 2 - Recensement après ce délai dit « régularisé »
 - Convocation JDC aléatoire selon disponibilité
 - Pas d'attestation provisoire délivrée
 - Blocage à l'inscription au permis de conduire
 - Blocage à l'inscription aux examens et scolarité supérieure



| LES RÈGLES D'OR

LES RÈGLES D'OR de la vie à la campagne



1 Rentrez vos poubelles

Les terrains sont tous suffisamment grands à Poissvilliers pour accueillir vos poubelles. Elles ne doivent pas rester sur le trottoir !

2

Faites attention aux horaires de bruit

Vos voisins sont peut-être tolérants mais il ne faut pas exagérer : commencer à tailler sa haie à 20h30, c'est NON ! Merci de respecter les horaires préfectoraux...



3 Ramassez les crottes de chien

Les crottes c'est dans un sac, pas sous une semelle ! Soyez attentifs, c'est plus sympa de marcher en regardant autour de soi...

4

Taillez vos végétaux

Vos végétaux ne doivent pas dépasser sur la propriété de votre voisin ou sur la route, soyez vigilants !



5

Entretenez vos trottoirs

Joli chez soi et joli devant chez soi ! L'entretien des trottoirs et caniveaux est à votre charge, pensez-y en été comme en hiver ☺



| AIDE À DOMICILE



Aide à domicile, aide à la toilette,
aide aux repas, aide aux courses,
aide au lever et au coucher

Transport accompagné

Livraison de repas

www.livraison-repas-admr28.fr

Téléassistance classique pour le domicile
Téléassistance mobile avec géolocalisation

www.teleassistance-admr28.fr

Temps d'animation Séniors LISA
Visites de convivialité à domicile

Service AutoNo'Vie

pour accompagner les personnes isolées

L'ADMR a pour mission de **permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie.**

L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes accompagnées.

Association locale ADMR de MAINTENON

☎ 02.37.35.17.14.

✉ contact@fede28.admr.org

www.fede28.admr.org

| ÉLECTIONS MUNICIPALES



Élections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Poissvilliers. **Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Poissvilliers, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer.** Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

NAISSANCES

23 janvier 2025
Mya, Anaïs, Nathalie FILLON

7 février 2025
Abby, Zoé, Sandrine GAGNON

3 juillet 2025
Azad TASSET

9 août 2025
Sandro, Manuel OLIVEIRA LEITE

27 septembre 2025
Romy, Charlie, Alice BRILLAND

30 novembre 2025
Gabriella, Carolle MATEUS

MARIAGES

5 avril 2025
Christophe HABART et Lydia GOBOREAU

12 avril 2025
Guillaume VIVIET et Estelle GIRAUD

DÉCÈS

22 février 2025
Arnaud, Albert PICHON (56 ans)

19 octobre 2025
Patrick, Victor SENKA (63 ans)

TP 28

**TERRASSEMENT-VOIRIE-SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS
RESEAUX DIVERS-ASSAINISSEMENTS URBAINS ET
AGRICOLLES –ADDITION D'EAU-BETON ARME
MACONNERIE-ENROBES-TRAVAUX POUR PARTICULIERS**

Z.A. La Vallée du Saule
1 Rue des Beaux Champs
28170 TREMBLAY LES VILLAGES
Tél. : 02 37 51 69 75 / Email : contact @tp28.fr



S.A.S. au capital de 152 450 € - SIRET 333 784 296 00027
APE 4312A - TVA FR 75 333 784 296

VIE DE LA COMMUNE |

MATCHS AU COLISÉE



Comme l'année dernière, trois clubs sportifs de Chartres offrent quelques places pour ceux qui le souhaitent. Profitez-en pour découvrir ou redécouvrir le handball ou le basket au Colisée !

Mail : mairie@poisvilliers.fr
Téléphone : 02 37 22 81 50
ou SMS : 06 09 58 07 26



| LES VŒUX 2025

Pour commencer l'année 2025, galette des rois et vœux de Madame le Maire, Marie BOURGEOT.



| VILLAGES D'AVENIR

La commune a participé aux rencontres "Villages d'avenir".
À Frazé le 22 janvier 2025 puis le 26 novembre au Gault-Saint-Denis



| 14 JUILLET

Petit repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et pot de l'amitié pour clore la soirée.
Merci aux participants



| COMMÉMORATIONS 8 MAI / 11 NOVEMBRE

À Poisvilliers, les cérémonies des 8 mai et 11 novembre ont eu lieu comme chaque année. Les habitants se sont retrouvés autour du monument pour un moment de partage.



L'EEAP DE POISVILLIERS



Un établissement au cœur de la commune

Situé au 3 rue des Lilas, l'Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP) "Madame de Montchalin" est l'un des établissements gérés par l'ADAPEI 28.

Cette association départementale, forte de 450 salariés, accompagne plus de 830 enfants et adultes en situation de handicap à travers 29 établissements et services répartis sur tout le territoire d'Eure-et-Loir.

Un accompagnement sur mesure

Sur le département, 68 enfants et adolescents en situation de polyhandicap sont accueillis par l'ADAPEI 28 :

- 35 à Poisvilliers, à l'EEAP "Mme de Montchalin",
- 10 à Luisant, à l'Unité Petite Enfance Polyhandicap "Les Buissonniers",
- 23 à Bonneval, au "Home des Prés", qui dispose d'un internat.

Ces enfants et adolescents, âgés de 3 à 20 ans, sont accueillis sur notification de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA).

Une équipe pluridisciplinaire engagée

Pour répondre aux besoins complexes de chaque enfant, l'EEAP s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire riche et complémentaire, composée notamment de professionnels : de proximité (éducatrices de jeunes enfants et éducatrices spécialisées, aides-soignantes, monitrices-éducatrices), médicaux (infirmière, pédiatre), rééducateurs (kinésithérapeute, psychomotriciennes, ergothérapeute), psychologue et autres professionnels indispensables à l'accompagnement (maîtresses de maison, secrétaire, agents de service...). Chacun apporte son expertise au sein d'un projet personnalisé pour chaque enfant, construit en lien étroit avec les familles.

Une organisation adaptée à tous les âges

L'établissement est structuré en six groupes. Le premier, « Les Buissonniers », est externalisé et accompagne les 3-6 ans. À Poisvilliers, les enfants et adolescents sont accueillis au sein des groupe 1 (pour les plus jeunes) à 5 (pour les jeunes adultes, qui préparent leur transition vers un établissement pour adultes).

Les journées se déroulent de 9h à 16h (13h le mercredi) et alternent activités éducatives, motrices, sensorielles et cognitives, avec des temps de soins, de rééducation et de socialisation.

Sous la responsabilité de la cheffe de service et de la direction du pôle enfance de l'ADAPEI 28, l'EEAP offre un cadre à la fois sécurisant, bienveillant et stimulant, où chaque jeune peut s'épanouir et progresser à son rythme.

Poisvilliers : des enfants ordinaires et extraordinaires

Depuis 2016, une belle initiative rapproche l'EEAP de l'école du village.

Les élèves de la classe de Madame Vivier participent à des rencontres mensuelles avec un petit groupe d'enfants de l'établissement (renouvelé chaque année).

Ces moments de partage sont autant d'occasions d'apprendre à se connaître, à s'accepter et à découvrir la richesse du vivre-ensemble.

Ces rencontres sont toujours très attendues, tant par les enfants de l'école que par ceux de l'EEAP.



Inauguration du portillon le 15 décembre, à 15h00, en présence

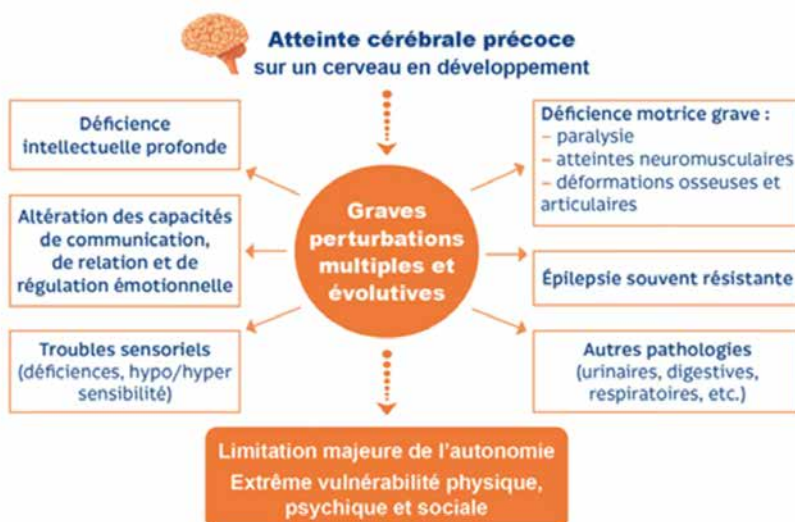
- du président de l'ADAPEI 28,
 - du directeur général,
 - de la directrice de l'IME
 - de madame le Maire de Poisvilliers,
- Ce portillon permet aux enfants de l'IME et de l'école de pouvoir circuler d'un établissement à l'autre sans danger.

C'est aussi la volonté de la commune, de l'école et de l'IME, de marquer l'ouverture du handicap vers le milieu ordinaire.

Ce portillon est un symbole important d'une ouverture permettant de riches échanges entre les enfants de l'école de Poisvilliers et les enfants de l'IME.



Qu'est-ce que le polyhandicap ?



| REPAS DES SENIORS

Nos aînés se sont retrouvés à l'hippodrome de Chartres le dimanche 16 novembre.

Au menu :

- un kir crème de mûre en apéritif,
- un marbré de volaille au foie gras
- une blanquette de la mer
- un éclair façon Paris-Brest

Un grand merci à Jean-Pascal GEORGE pour son petit jeu qui a animé le repas.

Léone PERTHUIS, doyenne de Poisvilliers



Une trentaine de colis distribués par les conseillers municipaux aux personnes qui n'ont pas participé au repas du 16 Novembre.

5 QUESTIONS À UN APICULTEUR



Depuis quand t'intéresses-tu
aux abeilles ?

Cela fait environ 5-6 ans. C'est arrivé par hasard, grâce à un copain de Saint-Prest qui m'a fait découvrir cet univers. Par la suite, je me suis inscrit à l'Abeille Eurélienne, association de référence en Eure-et-Loir, qui a pu me permettre d'obtenir une ruche à des tarifs abordables. J'ai ensuite récupéré mon premier essaim dans un arbre pour le mettre dans ma nouvelle ruche.

Qu'est-ce qui t'a donné envie
de devenir apiculteur ?

D'une manière générale, quand je mets le doigt dans quelque chose, je me lance dedans, ça devient une passion, comme c'est également le cas avec l'aéromodélisme. Aujourd'hui, j'ai 18 ruches, ça devient beaucoup. Je fabrique même mes ruches, avec les cadres en bois à l'intérieur, j'achète juste un couvercle à mettre sur le dessus.

Les abeilles se récupèrent dans la nature et je fabrique aussi mes reines : je récupère des œufs pondus de moins de 3 jours (travail délicat de récupération d'une abeille normale pondue dans des alvéoles orientées à l'horizontale), je place ces œufs dans une cupule (alvéole en plastique) et je la fixe dans une ruche orpheline (sans reine) de telle sorte que l'entrée de la cupule soit orientée vers le bas. Ce simple changement d'orientation fait comprendre aux abeilles de la ruche que cet œuf sera une future reine. Celle-ci est acceptée naturellement par la ruche orpheline, elle se fait féconder et au bout d'un mois et demi, elle se met à pondre et crée un nouvel essaim.

À quoi ressemble une année "type"
pour un apiculteur ?

En hiver, c'est une surveillance de chaque instant, c'est le moment où les abeilles sont fragiles. On ajoute de la nourriture si besoin et on traite contre le Varroa. A cette saison-là, les abeilles sont en mode « survie » pour garder la ruche au chaud et ne font que se nourrir du miel emmagasiné à l'automne.

La reine recommence à pondre vers le 20 janvier pour des premières naissances début février. Cela remet en route la ruche sur les réserves restantes en sortie d'hiver. Une abeille vit en moyenne 45 jours.

À partir du 15 mars, au-dessus de 18°C, on renouvelle les cadres, petit à petit, un par un pour ne pas trop refroidir la colonie. Et les abeilles reconstruisent les alvéoles avec de la cire sur ces nouveaux cadres. Si on ne change pas les cadres d'une année sur l'autre, les alvéoles se cassent, le bois s'abîme et les abeilles finissent par ne plus y venir.

LA RIDARELLE ; VOIX SACRÉES EN L'ÉGLISE.

Sous la direction de Sylvie Forhan, les voix féminines de l'ensemble vocal la Ridarelle se sont élevées samedi 11 octobre 2025 sous les voûtes de l'église Saint Étienne de Poisvilliers. Accompagné au

piano par Éric Lang, le chœur a fait résonner les harmonies sublimes des œuvres sacrées de Schumann, Schubert ou encore Rossini. À ces chefs d'œuvres du répertoire classique se sont

jointes des compositions plus contemporaines telles que celles du compositeur ramboitain, Jean-Charles Gandrille ; tissant un pont délicat entre tradition et modernité.



Au démarrage de la floraison printanière, les abeilles vont butiner pour pouvoir nourrir les œufs pondus en vue d'agrandir l'essaim et fabriquer du miel. Les abeilles sont naturellement faites pour produire du miel en grande quantité par rapport au pollen qu'elles peuvent trouver. Il est alors important de mettre des hausses (avec des demi-cadres) pour pouvoir stocker tout le miel produit. Si la ruche est trop pleine, les abeilles se retrouvent à l'étroit et font d'autres reines pour essaimer (création d'un nouvel essaim naturel qui va quitter la ruche d'origine devenue trop petite).

Les floraisons s'échelonnent : noisetier, colza... on fait alors des transhumances auprès d'autres champs de fleurs (lavande, tilleul, acacia par exemple). C'est ainsi qu'on obtient un miel d'un certain type, en les mettant au plus proche d'une grande quantité de plantes concernées. Sinon, les abeilles peuvent aller chercher le pollen très loin (3km) et font un miel de toutes fleurs.

La récupération du miel se fait quand les abeilles operculent les cadres de hausse (le miel est, à ce moment-là à 18% d'humidité). Le miel peut ainsi être récolté jusqu'à la fin de l'été, début de l'automne.

Puis, dans notre région, les abeilles trouvent du sarrasin en fin d'été. Les fleurs de sarrasin permettent aux abeilles de vivre correctement du pollen jusqu'en octobre et de remplir les ruches pour l'hiver, elles font leurs provisions. D'autres régions, sans ces fleurs automnales font que les abeilles ont plus de mal à passer l'hiver.

Pendant l'automne, sur les mois de septembre à novembre, la reine pond des abeilles d'hiver qui vivent jusqu'en mars-avril. Elles vivent plus longtemps, ne vont pas chercher le miel et il n'y a plus de ponte. Les abeilles sont à nouveau en mode « survie », le cycle peut recommencer...

Quel est le geste le plus important pour prendre soin d'une ruche selon toi ?

Il y en a deux : le nourrissage et le traitement contre le Varroa.

Lors des visites hivernales, quand on voit qu'elles n'ont pas fait assez de stock pour l'hiver ou que le printemps tarde à arriver, on peut les aider en ajoutant un sirop.

En effet, parfois, une mauvaise météo au printemps (pluie principalement) empêche le pollen d'être disponible rapidement. Il faut alors faire un sirop avec de l'eau et du sucre mélangés à 50/50. On place de sirop dans un nourrisseur sur le dessus de la ruche, il peut y avoir jusqu'à 5 kg consommés en une semaine. Il faut donc bien surveiller tous les deux-trois jours pour éviter une mort par faim.

Le Varroa est un acarien importé des pays asiatiques qui vit sur les abeilles adultes. Cet acarien pond ses œufs dans les alvéoles de la ruche destinées à recevoir les futures abeilles. Quand les larves de Varroa naissent, elles se nourrissent de la larve d'abeille qui sort alors de son couvain affaiblie et infectée. Une colonie non traitée peut disparaître en quelques mois.

Heureusement, en cinq ans, je n'ai jamais eu de mortalité liée à l'un ou à l'autre mais je visite mes ruches très régulièrement.

Un conseil simple pour aider les abeilles dans notre jardin ?

Le frelon asiatique est un fléau pour les abeilles, il mange les larves et se nourrit du miel produit par les abeilles. C'est aujourd'hui un problème qui n'est pas maîtrisé.

Les frelons asiatiques fabriquent des nids ronds souvent perchés haut dans les arbres et qui sont cachés par le feuillage. On ne les repère qu'en hiver, au moment où la colonie s'éteint et où il est presque trop tard pour agir. Si vous apercevez des frelons asiatiques ou un nid chez vous, pensez à installer des pièges ou faites intervenir un professionnel pour limiter leur développement, cela aidera les abeilles !



| LES PETITES CANAILLES

Toute l'équipe des Petites Canailles est ravie de retracer avec vous cette très belle année 2025.

2 mars 2025 : Carnaval

Suite au succès de la 1^{ère} édition nous avons renouvelé le défilé du carnaval dans les rues de Poisvilliers avec une quarantaine d'enfants déguisés. Pour l'occasion les bénévoles avaient fabriqué des totems à l'effigie de super-héros dont certains ont pu être portés par les enfants qui ont défilé en musique.

Crêpes, gâteaux et buvette ont clos cette activité festive.

Prochaine édition prévue le **dimanche 8 février 2026**



9 mars 2025 : LOTO

Salle pleine comme à notre habitude.

Beaucoup de lots offerts grâce aux démarchages des bénévoles ce qui a permis de proposer une très belle grille de lots, appréciée par tous.

Nous avons déjà prévu de vous gâter tout autant pour notre prochaine édition prévue le **dimanche 29 mars 2026** à l'espace André Malvos.

27 Avril 2025 : Chasse aux œufs

Comme chaque année, les enfants de l'école ont pu participer à notre incontournable chasse aux œufs. La bonne humeur était au rendez-vous tout comme le temps.

L'Atelier de L'Ozanne, nous a offert gracieusement 2 moulages en chocolat pour les gagnants et chacun des enfants est reparti avec son sachet de chocolats.

Prochaine chasse : **dimanche 12 avril 2026** au City stade de Berchères



27 juin 2025 : Kermesse

L'édition 2025 s'est déroulée dans le cœur du village de Berchères sous une météo radieuse ce qui nous a permis de regarder le beau spectacle proposé par les enfants et enseignants.

Merci encore aux bénévoles sans qui ce moment n'aurait pu avoir lieu. On compte sur vous pour l'édition 2026 !

Prochaine kermesse dans le cœur de village de Poisvilliers : **vendredi 26 juin 2026** à partir de 17h00

20 septembre 2025 : Assemblée générale

L'assemblée générale est le moment privilégié pour toute personne souhaitant en savoir plus sur l'organisation, le fonctionnement et le bilan financier de l'association.

Des parents nous ont fait le plaisir de venir et certains ont même rejoint l'équipe en tant que bénévole ! **Bienvenue donc à Johan, Antony, Diane, Estelle et Valentin.**

La nouvelle trésorière est Mélissa BLONDELLE, et la nouvelle secrétaire Marine LECLERE. Merci à toutes les deux pour leur investissement quotidien.



28 septembre 2025 : La chasse au trésor

Pour la 1^{ère} fois nous avons organisé une chasse au trésor qui a remporté un franc succès. Les enfants ont pu résoudre des énigmes variées qui les ont dirigés tout le long d'un parcours traversant le village afin de permettre l'ouverture d'un coffre au trésor au City stade. Chaque participant est reparti avec un petit présent.



11 octobre 2025 : Soirée de rentrée

Pour la 2^e année consécutive, le nombre de participants était malheureusement insuffisant c'est donc pour cette raison que nous avons décidé en 2026 de la décaler en novembre. Cela ne nous a, tout de même pas empêché de passer une agréable soirée en dégustant une délicieuse paëlla et en dansant jusqu'au bout de la nuit grâce à l'animation réalisée par notre équipe de DJ professionnels.

Prochaine soirée à ne pas louper : **samedi 21 novembre 2026**

23 novembre 2025 : Atelier de Noël

La 1^{ère} édition de notre atelier de Noël fut un succès, nous avons décidé de le reconduire en proposant un nouveau modèle de calendrier de l'avent : un sapin.

37 enfants ont répondu présent et l'ensemble des familles étaient ravies de passer ce dimanche après-midi avec les Canailles.

Reconduction prévue l'année prochaine.



1^{er} décembre 2025 : Vente de sapins

Depuis l'année dernière nous avons constaté que de plus en plus d'écoles aux alentours proposaient cette vente de sapins et comme nous avons tout juste atteint le minimum de commandes requis nous avons pris la décision que nous ne reconduirons pas cette vente l'année prochaine.

5 décembre 2025 : Spectacle de Noël

Comme chaque année, nous offrons un spectacle de Noël à tous les enfants scolarisés. Cette année nous avons décidé d'opter pour un artiste local (Clévilliers) qui nous a proposé un spectacle mêlant à la fois de l'interactif, de la magie et des sculptures de ballons pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Les Petites Canailles ont de nouveau décidé d'envoyer une liste au Père Noël pour que les enfants puissent retrouver des subventions pour les différents voyages scolaires : classe NATURE & SCIENCE et classe CIRQUE.



Remerciements

Encore une fois un ÉNORME MERCI à l'ensemble des bénévoles de l'association. Sans eux, rien ne serait possible !

Un grand merci également aux Mairies de Berchères-Saint-Germain et Poisvilliers pour leurs subventions, prêts de salle, de matériel, de bras et de place. Depuis de nombreuses années un vrai partenariat existe entre nous et la même envie de faire vivre nos villages nous anime. Merci également à notre partenaire financier le Crédit Agricole de Maintenon.



Contact

Karine BARBÉ (Présidente) ou Mélissa BLONDELLE (Secrétaire)

lespetitescanailles28300@gmail.com

Suivez-nous sur notre page Facebook : 

Les Petites Canailles de Berchères-St-Germain et Poisvilliers



| ÉCOLE DE BERCHÈRES-SAINT-GERMAIN



Classe de PS | Mme HELIBERT



Classe de MS / GS | Mme PATON

ÉCOLE DE BERCHÈRES-SAINT-GERMAIN ET POISVILLIERS



Classe de CP/CE1 | Mme ZUCCO



Classe de CE1/CE2 | Mme VIVIER

| ÉCOLE DE POISVILLIERS



Classe de CE2 / CM1 | Mme MAUPU



Classe de CM1 / CM2 | M. PELARDY



Stéphane Perche
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
Indépendante

ON PEUT TOUT RATER, SAUF SES **OBSÈQUES**

Pour tous vos hommages,
les Pompes Funèbres Stéphane Perche
vous accompagnent avec respect,
disponibilité et écoute.

Parce que
c'est la *vie*

30 bis, av. Maurice Maunoury - 28600 Luisant
02 37 25 46 72 • agence.luisant@pfmperche.fr

1, rue des Trois Maries - 28120 Illiers-Combray
02 37 33 28 79 • agence.illiers@pfmperche.fr

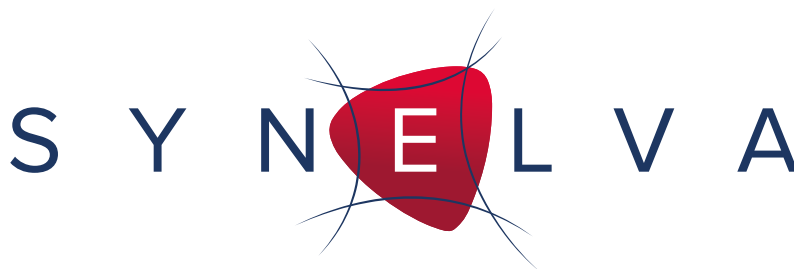


stephaneperche.fr

06-2025 - © Droits réservés - Création graphique : www.lemoon-c.com

Votre fournisseur
Gaz Naturel
et **Électricité**

à Chartres,
en Eure-et-Loir,
et sur toute la France



02 37 91 80 00 www.synelva.fr

